

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAN OF STEEL »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré Djibi
lot 212, ilot 16, section CZ, parcelle 73, Lot 212, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 24/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAN OF STEEL »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Charpente métallique ;
- Chaudronnerie ;
- Métallurgie bâtiment ;
- Maintenance industrielle ;
- Vente de matériel ferreux ;
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré Djibi
lot 212, ilot 16, section CZ, parcelle 73, Lot 212, Ilot 16

Dirigeant(s) M KONAN KONAN DAVID JOHN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11299 du 11/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73129/GTCA/RC/2023 du 11/10/2023

